

Réunion de Comité du CFBM le samedi 11 juillet à Vacancier La Ferté-Imbault à 9 heures 30

Présents

Laetitia Cavène, Anne-Marie Class, Serge Dang, Camille Estrabaut, Johan Guinot, Isalyne Lefranc, Josette Roux.

Absentes excusées : Colette Bouchard, Sylvie Deroubaix, Henriette Guivier, Corrina Reich, Françoise Vittori

1 Approbation du compte-rendu de la réunion de comité du samedi 26 octobre 2019 au Creusot (pour mémoire déjà approuvé par mail)

2 Paypal

Un problème a été rencontré avec Paypal concernant un blocage du compte qui perdure, ce qui aurait pu causer des dommages si les finances du club n'avaient pas été saines. La communication avec Paypal est très difficile. La présidente souhaite que d'autres moyens pour que les adhésions ou tests de santé puissent être réglés par carte soient étudiés dans des systèmes français.

Le comité décide de laisser le compte paypal en l'état tant que le problème n'est pas résolu.

3 Situation financière

Josette Roux expose la situation financière du club qui est saine,

En l'absence de la Trésorière c'est la Trésorière Adjointe qui présente les comptes au comité sous forme de tableaux :

- Synthèse comptable au 31 décembre 2019
- Soldes financiers au 31 décembre 2019 et vigilance

C'est légèrement inférieur à celui de l'année précédente mais ce résultat est dans l'ensemble cohérent entre les dépenses et les recettes par rapport à l'année précédente.

- Balance arrêtée au 30 juin 2020 : il s'agit juste d'une projection au jour donné.

Les membres du Comité présents remercient nos trésorières de leur gestion et vigilance qui leur permet de visualiser au mieux les postes de dépenses et recettes .

4 Plaintes reçues concernant Bernard Le Courtois

Le club en la personne de sa présidente, le président de la commission des juges de la SCC et la présidente de la commission des expositions de la SCC, ont reçu deux courriers de plainte à l'encontre de Bernard Le Courtois. Le comité a eu copie. Face à ces accusations, le comité a demandé à Monsieur Le Courtois de venir s'expliquer sur ces deux courriers à la SCC en présence des vice-présidents et de la présidente. Monsieur Le Courtois a accepté de se rendre à cette convocation et de répondre aux questions posées.

Le comité se prononce sur les courriers à apporter à la suite de ce litige.

5 Gestion des réseaux sociaux

La liste de discussion fonctionne bien dans une ambiance sympathique et ouverte, on peut s'en féliciter. Elle est ouverte à tous les adhérents à jour de cotisation. Une charte d'utilisation sous forme de règlement a été mis à jour après consultation de facebook sur le sujet et mis en place sur le

groupe du club.

6 Approbation des nouveaux adhérents – Point des adhésions

La trésorière adjointe fait le point des adhésions. Le club a un très bon ratio adhésion/ nombre de naissances.

Le comité cible 4 axes pour booster les adhésions.

Motiver les délégués et leur fournir des feuilles d'adhésion, la présidente en fournit aux responsables des délégués.

Faire une carte adhérents de l'année imprimable et envoyée par Mail.

Demander aux éleveurs de faire des adhésions portées. Celles-ci seront à 15 euros à condition que ce soit l'éleveur qui fasse l'adhésion. Pour remercier les éleveurs qui font adhérer leurs acquéreurs, des avantages sur l'inscription à la Nationale et le prix des tests santé ainsi que des pubs bulletin ou catalogue gratuits avec un système de points sont à l'étude. Serge Dang est en charge du suivi avec Josette Roux.

Faire une liste de chiots propre au club pour pouvoir l'afficher de façon « personnalisée CFBM ». Le comité souhaite demander à Corrina Reich si elle serait d'accord pour gérer ce poste.

Faire preuve de rigueur quant à la participation à la liste de discussion, diffusion du bulletin numérique avec arrêt dès le 31 mars si la cotisation de l'année en cours n'est pas réglée. Cette année, cela n'a été fait un peu plus tard à cause des conditions sanitaires particulières.

7 Assemblée Générale

Pour se mettre en conformité avec le souhait exprimé dans nos statuts, l'Assemblée Générale 2021 aura lieu en avril, à la SCC, elle sera couplée avec une réunion de comité et une commission élevage.

8 Régionales et Spéciales.

Laetitia Cavène

20-21 février Toulouse - juge Ricardo Da Silva - Déléguée Anne Tauziet

18 Avril Lyon juge Camille Estrabaut - Déléguée Sophie Bongiraud

16 mai Vallères Juge Anne Marie Class

20 juin Trets juge à déterminer - Déléguée Laetitia Nicolas

7-8 novembre Metz juge à déterminer - Déléguées Josephine Bauer et Marie Jo Schwanger

5 décembre Rouen juge à déterminer - Déléguée Florence Leblanc.

Les régionales restent à déterminer.

9 Bilan de la Commission SOS

La commission SOS fonctionne très bien sous la houlette de Sylvie Deroubaix et avec l'aide de Joséphine Bauer et Julia Poisson. Isalyne Lefranc souligne le travail considérable de « tri » effectué par Sylvie à la suite des diffusions sur les réseaux sociaux.

11 Rapport de la Commission Elevage

Johan Guinot fait un état des lieux rapide du travail de la CE, les principaux points ont été publiés dans les différents bulletins, ce qui n'appelle pas de commentaires particuliers. Le rafraichissement du TAN est en cours.

Johan Guinot a accepté de participer au nom du club, au travail de recherche initié par la SCC sur l'amélioration des qualités maternelles ; il tiendra le comité informé.

12 Commission des juges

Camille Estrabaut

Céline Bottussi a passé avec succès l'examen du club au cours du Paris dog show 2020 et poursuit son cursus. Anne Dytrych est toujours en attente de passer l'examen du club.

Un état des lieux du cartel de nos juges a été dressé. Le constat est qu'un certain nombre de juges qualifiés comme formateurs vont arriver à la retraite. Le club doit veiller à ce que le nombre de juges soit toujours suffisant afin de permettre une bonne sélection. Une race ne doit pas s'enfermer dans un type afin de permettre sa nécessaire évolution d'où la nécessité d'un cartel de juges suffisant et bien formé.

La liste des juges formateurs est arrêtée comme suit :

Mesdames Bouchard, Class, Desserne, Denis, Lafay, Makomaski, Riviere, Tompousky, Messieurs Basset, Denis, Estrabaut, Martin, Karcher, Moings, Soulat .

Mathieu Delahaye a sollicité pour une demande d'extension, il a été décidé d'attendre sa venue à la nationale d'élevage pour examiner sa demande.

13 Commission Communication

Isalyne Lefranc est chargée de la création d'une page « FB CFBM ».

Réalisation d'une vidéo sur chacune des 2 races. Le comité donne accord sur ce projet.

14 Transmission des radios

Un nouveau protocole de transmission des radios est accepté par le comité sur proposition du Docteur Fontaine. Isalyne Lefranc est chargée de la diffusion de l'information.

Cotations et résultats examens santé sont entre les mains du tandem Josette Roux-Serge Dang

15 organisation de la Nationale d'Elevage

Les membres du comité présents font la visite du site constatent que l'endroit est idéal pour la tenue d'une Nationale d'Elevage, les rings seront à l'ombre toute la matinée et en bonne partie le reste de la journée, il y a de l'espace pour le confort des chiens et des propriétaires, des points d'eau nombreux, le tout pour un prix très modique. La contrepartie est l'occupation des hébergements ainsi que les repas et consommations.

Le « Kifékoï » au sein du comité est établi. Les délégués de région seront sollicités pour aider.

Le dossier DDPP complet a été envoyé à la Préfecture, le vétérinaire sanitaire chargé du contrôle a donné son accord. La mairie a été contactée.